

Sur le chemin des écoles, collèges et lycée d'Issy-les-Moulineaux



EDITO

Le premier trimestre a été riche en événements. Après la rentrée scolaire, les élections des parents d'élèves ont permis de mettre en évidence une forte présence de notre association. De nombreux parents font confiance à la FCPE pour défendre une certaine vision de l'école. Ces résultats très positifs montrent que dans la plupart des écoles nous gagnons des sièges ou maintenons notre position. Réjouissons nous !

Car l'éducation est l'affaire de tous et entraîne des droits mais aussi des devoirs de la part des parents. Et même s'il s'agit parfois de sacrifier quelques heures de temps libre, n'est-ce pas un choix évident pour l'avenir de nos enfants ? Car le droit à l'éducation est bien un droit fondamental.

Ce premier trimestre est aussi porteur de projets forts : une collecte de jouets au profit du Secours Populaire, une sensibilisation aux gestes de premiers secours. En somme de quoi bien finir l'année... Joyeuses Fêtes !

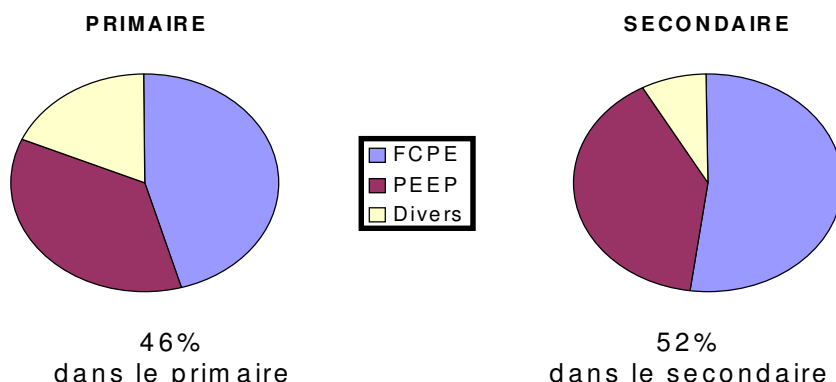
Anne DESACHY

Sommaire :	page
• Élections	1
• Une école à l'honneur	2
• Droits et devoirs des parents	2
• Agissons ensemble	3
• Temps du midi	4
• Point de vue	5
• Droit à l'éducation	6
• Petit lexique	6

RESULTATS DES ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES

Les élections au sein de l'ensemble des établissements scolaires de la ville se sont déroulées le vendredi 13 octobre et ont permis de montrer la prépondérance de la FCPE.

La FCPE se félicite de l'augmentation du taux de participation aux élections. Cette hausse démontre ainsi que les parents s'impliquent de plus en plus dans la vie scolaire de leur enfant, ce qui coupe court à certains discours dénonçant la démission des familles.



La FCPE reste majoritaire

La majorité des parents, par leur vote, ont renouvelé leur confiance à la FCPE. Nous les remercions de leur soutien. Cette année encore, nous saurons nous mobiliser pour défendre les valeurs qui sont les nôtres et appuyer vos demandes auprès des instances compétentes.

Le ministère de l'Éducation Nationale a publié récemment les résultats au niveau national. La FCPE conserve sa position de première fédération de parents avec 54,47 % des voix dans le second degré et 21,5 % dans le premier degré.

Le ministère a également relevé une augmentation notable du nombre d'inscrits dans le premier degré grâce à la généralisation du vote des deux parents. Depuis 2004, chaque parent peut voter à ces élections annuelles des représentants des parents d'élèves, au lieu d'une seule voix par famille auparavant.

EVENEMENT : LA FCPE SOLIDAIRE DU SECOURS POPULAIRE FRANCAIS
COLLECTE DE JOUETS DU 4 AU 16 DE CE MBRE AU PROFIT DES ENFANTS DE MUNIS

UNE ECOLE A L'HONNEUR : ECOLE ELEMENTAIRE ST-EXUPERY



L'école élémentaire Saint-Exupéry ouverte à la rentrée de septembre 2001 est située entre la porte de Versailles et l'école élémentaire Voltaire. D'une architecture contemporaine et réussie, elle permet à tout le personnel de l'école et aux élèves de travailler dans un cadre agréable. Dirigée par Madame Nelly Renolleau, elle compte 9 classes du CP au CM2 dont une classe CLIN (Classe d'initiation d'enfants non francophones). 204 élèves fréquentent l'école soit 25,5 élèves en moyenne. La classe CLIN compte 6 élèves. Mme Barny, professeur des écoles, leur en-

seigne le français langue secondaire de scolarisation (parler, lire, écrire). L'objectif est d'aider ces élèves à intégrer leur classe de rattachement. Cette année, pour cause de travaux, 3 classes de l'école maternelle Renan ont été délocalisées au sein de l'école St-Exupéry.



Pour toute information sur cette école, contactez Brice Achddou, le représentant FCPE à l'adresse Saint_exupery_fcpe.issy@laposte.net. Vous pouvez aussi consulter le très beau site FCPE de l'école : <http://st.exupery.fcpe.free.fr>.

LES DROITS ... ET LES DEVOIRS DES PARENTS

Conformément à la loi du 10 juillet 89 sur l'éducation : « ...les parents d'élèves sont membres de la communauté éducative, leur participation à la vie scolaire et le dialogue avec les enseignants et les autres personnels sont assurés dans chaque école et dans chaque établissement. Les parents d'élèves participent par leurs représentants aux conseils d'école, aux conseils d'administration des collèges et lycée et aux conseils de classe... »

C'est dans cette perspective que la FCPE a conçu et développé le concept de coéducation dans sa double dimension individuelle et collective. Ce concept est aujourd'hui repris par l'ensemble des partenaires éducatifs.

La coéducation se définit comme une démarche d'éducation partagée entre la famille et l'école.

Elle envisage l'enfant comme un être global et recherche donc la complémentarité et la cohérence des attitudes éducatives à son égard ; en ce sens, l'enfant se situe bien au centre du système éducatif.

Les parents sont les premiers acteurs de la coéducation.

Comme il est rappelé dans les nouveaux programmes pour l'école primaire : " les enseignants partagent avec les parents l'éducation des enfants qui lui sont confiés. Cette situation impose confiance et information réciproques. Il est important que l'école implique, fasse comprendre et justifie ses choix, qu'elle donne à voir et à comprendre ses façons de faire. Elle doit prendre le temps d'écouter chaque famille et lui rendre compte fidèlement des progrès ou des problèmes passagers rencontrés par son enfant. La qualité de cette relation est le socle de la nécessaire coéducation qu'école et

famille ne doivent cesser de construire...".

Quand nous, FCPE, nous évoquons les droits des parents, c'est bien cela dont il s'agit :

- § Droit de savoir, de comprendre ;
- § Droit de donner son point de vue directement ou par l'intermédiaire des représentants élus selon le cas ;
- § Droit d'être reconnu, respecté et ce, quel que soit son milieu social ;
- § Droit d'être aidé et soutenu.

Les droits ont pour corollaire des devoirs :

- § Devoir de suivre la scolarité de son enfant, de se rendre aux invitations de l'école et de répondre aux propositions de rencontres ;
- § Devoir de collaborer avec l'école pour assurer la réussite scolaire de l'enfant

Depuis sa création, la FCPE agit pour faire reconnaître la place des parents dans l'école.

Progressivement, les parents ont conquis le droit de participer. La loi d'orientation pour l'éducation marque donc une étape capitale : les parents sont reconnus comme partenaires à part entière.

Toutefois, malgré la loi, malgré les décrets ou circulaires, quelques membres de l'institution scolaire ont encore bien des difficultés à accepter que les parents d'élèves, citoyens et usagers du service public, jouent pleinement leur rôle.

La FCPE a pour mission d'informer, de conseiller, soutenir et accompagner les parents qui souhaitent remplir leur mission de co-éducateur en prenant notamment une part active à la vie scolaire de leur enfant. A cet égard, elle les aide à faire respecter leurs droits tout en leur rappelant leurs devoirs.

Alors, n'hésitez plus, si tel est votre concept, venez rejoindre le groupe des parents FCPE de votre établissement !

Béatrice FRANCESCHETTI
Présidente de l'Union Locale FCPE

Point de vue **Des plaintes à l'action ou comment gérer ses priorités**

Je suis parent depuis maintenant 6 ans : qu'est ce que j'aime ça ! Or ce nouveau rôle, personne ne me l'a formellement appris. Je l'exerce, avec mon conjoint, selon une alchimie consciente et inconsciente qui trouve notamment ses racines dans l'éducation reçue de ma propre famille, dans ma propre scolarité, dans ma pratique et mes convictions religieuses, dans mes activités associatives, dans mes lectures, dans mes discussions avec amis, collègues, etc...

Aujourd'hui, comme une grande majorité de parents, j'ai un regard critique sur la scolarité et l'environnement de mes enfants : méthodes et contenu d'apprentissage, encadrement, effectifs scolaires, hygiène, sécurité, restauration, violence, tolérance, civisme, droit des parents à contribuer à la communauté éducative. Et comme partout, il y a du bon et du moins bon...J'entends malheureusement trop souvent des plaintes sur tel ou tel aspect de l'environnement scolaire, qu'il s'agisse des repas pris par nos enfants, de la fatigue en fin de journée, de semaine, de trimestre, des classes double-niveau, des effectifs, des infrastructures qui évoluent aux abords de l'école, des classes surchauffées et peu aérées, de l'insécurité et de l'incivisme provoqué par des usagers de la route, du comportement excessif de tel ou tel élu, directeur/trice, enseignant...

Partageant ces inquiétudes, j'ai pris la décision, il y a maintenant 4 ans de ne pas faire que de me plaindre. Mais comment faire efficace et aboutir à des résultats, des compromis et des satisfactions face aux structures professionnelles et organisées de l'Education Nationale et des collectivités territoriales (mairie, conseil général, conseil régional, gouvernement) et dont c'est le métier quotidien. L'opportunité et le droit nous sont donnés, à nous parents, de participer à l'évolution de cet environnement. Certes, nos outils, en tant que bénévoles, ne sont pas nombreux. Mais ces outils existent : **notre parole, c'est à dire notre capacité de communication, un peu de notre temps.**

Nos difficultés proviennent du bénévolat et de l'effort de moins en moins naturel en milieu urbain à s'ouvrir aux autres : comment trouver ce petit peu de temps alors que travail, transports, vie familiale prennent déjà toute la place. Nous regret-

tons encore les coupes sombres dans les activités sportives, culturelles et de loisir que nous adorions avant la naissance des enfants. Notre fatigue individuelle en fin de journée est-elle une excuse? Est-ce la faute de la société ou la faute à pas-de-chance ?

ALORS, OUI ! REFUSONS LA FATALITE ET PRENONS NOS RESPONSABILITES

A Issy-les-Moulineaux, seule la FCPE le permet, je l'ai constaté. Les associations indépendantes ont le vent en poupe mais n'ont ni la même envergure, ni la même efficacité, d'autres fédérations n'ont apparemment qu'une liberté partielle d'action à cause de collusions inopportunes. Je pense aujourd'hui qu'à Issy-les-Moulineaux, la FCPE est LA structure qui permet de canaliser notre énergie associative le plus efficacement possible au service de la scolarité de nos enfants.

Mes idées directrices sont : Le dire, l'écrire et le diffuser largement quand c'est bien ou quand il y a mieux à faire (propositions), d'aboutir aux améliorations souhaitées par la majorité, ne pas agir uniquement pour une reconnaissance individuelle futile dans la société. Le seul et l'unique objectif n'est-il pas la qualité et le confort de la scolarité de nos enfants ? Le temps passe très vite, ils grandissent vite.

Ma **PRIORITE : agir efficacement** (plutôt que de me plaindre) pour mes enfants, donc pour tous les enfants de l'école publique, **avec les 2 seuls outils à ma disposition : le temps et la parole.** Je n'ai pas envie de me dire dans quelques années que je n'aurai pas tout mis en œuvre pour y contribuer. Je ne veux même pas envisager l'enseignement privé qui peut-être est une alternative crédible, mais reste une alternative incivique, égoïste et inégalitaire car basée sur l'argent. Alors je me fais violence pour aller plus souvent vers les autres (et quelle récompense de voir que cela marche, ne serait-ce qu'un sourire dans un monde de plus en plus individualiste), pour surmonter ma fatigue de fin de journée, pour accepter un peu moins de sport, de cinéma, de sorties entre amis, un peu moins de loisirs...
POUR EUX.

Arnaud PARMENTELAT
Secrétaire de l'Union Locale



D R O I T A L'É D U C A T I O N

C'est par le biais de l'éducation que les enfants apprennent les règles du jeu de la vie sociale, les règles du jeu de la parole et de l'écoute, les règles du jeu de l'information.

C'est par le biais de l'éducation que les enfants découvrent, pressentent et intègrent des valeurs, apprennent à faire des choix, à se protéger de certaines manipulations et, enfin, développent la capacité à exprimer une opinion qui, de plus en plus et de mieux en mieux, se dégagera de celle de l'adulte. En bref, l'éducation va permettre à l'enfant d'apprendre à parler et à agir en son nom propre.

Béatrice FRANCESCHETTI

Petit lexique FCPE à l'usage des parents

FCPE

Fédération des Conseils de Parents d'élèves

UL (Union locale)

Elle regroupe les représentants de parents et les adhérents de l'ensemble des conseils locaux

CONSEIL LOCAL

Il regroupe les représentants de parents et les adhérents sur un ou plusieurs établissements scolaires.

CEL

Contrat Éducatif Local

CCRS

Commission Consultative de la Restauration Scolaire

ALIM

Association de liaison d'Issy-les-Moulineaux

Pour en savoir plus, consulter notre site

<http://fcpe.issy.free.fr>



*Toute l'équipe
vous souhaite
d'excellentes vacances et de
joyeuses fêtes de fin d'année*



ADHERER A LA FCPE, c'est souscrire à un certain nombre de valeurs que s'attachent à défendre depuis plusieurs générations les parents d'élèves et la fédération. **ADHERER A LA FCPE**, c'est vouloir défendre la laïcité, la tolérance, le respect des opinions philosophiques, politiques et religieuses de chacun, la gratuité, l'égalité des chances.

ADHERER A LA FCPE, c'est se sentir concerné par le devenir de notre jeunesse et considérer qu'ensemble nous pouvons espérer, construire et défendre. **ADHEREZ** en remplissant le bulletin d'adhésion sur <http://fcpe.issy.free.fr>.



Fédération des Conseils de Parents d'Elèves des Ecoles Publiques

Reconnue d'utilité publique

Consulter notre site : <http://fcpe.issy.free.fr>

Contactez les membres : fcpe.Issy@laposte.net



AGISSONS ENSEMBLE



Agir, c'est transmettre



GESTES DE PREMIERS SECOURS

La FCPE, soutenue par Viviane BUHLER, Inspectrice de l'Education Nationale a souhaité **sensibiliser les élèves des écoles isséennes à la prévention des risques et aux missions des services de secours mais aussi les former aux gestes de premiers secours et leur enseigner les règles générales de sécurité.**

Cela signifie que la FCPE propose de mettre en relation les enseignants volontaires avec la Protection Civile qui peut leur offrir des moyens techniques, logistiques et humains pour appuyer la mise en oeuvre de cet enseignement. Les directeurs vont impulser et coordonner ce qui relève de la responsabilité des maîtres. La FCPE quant à elle organisera des réunions de sensibilisation à l'intention des parents et y invitera les enseignants. Elles pourront se dérouler dans les écoles ou les salles de quartier susceptibles de regrouper plus de personnes.

Les enseignants qui le souhaitent feront appel à la protection civile pour ce qui est de la compétence des spécialistes.

Les thèmes abordés avec les enfants seront la prévention des risques, les missions des services de secours, la formation aux gestes de premiers secours mais aussi les règles générales de sécurité ou les jeux dangereux. **Ces apprentissages pourront prendre la forme de jeux de rôles, le visionnage de séquences vidéo, des échanges en expression orale, de la lecture, une présentation des uniformes des intervenants des services de secours ou encore savoir composer les numéros de téléphone des secours (15, 17, 18, 112, 115, 119, ...).**

Nicolas MOREAU
Vice-Président chargé des Primaires

Agir, c'est adopter une attitude constructive et positive

La FCPE
solidaire
du SPF !



COLLECTE DE JOUETS
du 4 au 16 décembre

La FCPE d'Issy-les-Moulineaux organise cette année encore une collecte de jouets pour Noël au profit des familles aidées par le Secours Populaire Français du 92. Cette collecte a lieu du 4 au 16 décembre au sein de l'ensemble des établissements scolaires de la ville. Nous vous proposons de donner par exemple :

Un jouet neuf (ou en état neuf), des chocolats, des bonbons, un livre...

Le Secours Populaire recherche prioritairement des jouets neufs qui seront destinés aux enfants ne pouvant pas recevoir des cadeaux par « l'authentique » Père Noël. Cependant, le Secours Populaire reçoit également des jouets d'occasion qui seront ensuite proposés aux familles du département lors de braderies organisées par les structures d'accueil du Secours Populaire.

La FCPE veille à entretenir la solidarité mettant en exergue les valeurs de partage pour permettre à tous les enfants de fêter Noël comme toutes les autres familles.



Agir, c'est se mettre en action, c'est influencer

Harmonisation des horaires *du temps* du midi

La Ville et l'Inspection de l'Éducation Nationale nous disent depuis quelques années être favorables à une harmonisation des horaires des écoles d'Issy les Moulineaux. La FCPE aussi !! Savez-vous que les écoles ouvrent à 8 h 30, 8 h 45 ou 9 h 00, qu'elles libèrent les enfants le midi à 11 h 35 ou 12 h 00, que l'après-midi commence à 13 h 20 ou 13 h 30 et qu'enfin la journée se termine à 16 h 00 ou 16 h 05 ou 16 h 15 ou 16 h 30. Les matinées oscillent entre 3 h 00 et 3 h 30 et les après-midi entre 2 h 30 et 3 h 00 (pour une journée de 6 h 00, excepté pour 3 écoles maternelles : Claude Boujon, Les Ajoncs et Anatole France).

Pourquoi la FCPE souhaite cette harmonisation :

- les horaires nationaux sont 8 h 30—11 h 30 13 h 30—16 h 30, la fin de l'étude à 18 h 00

- faciliter l'accès aux activités extra-scolaires : maisons de quartier, sports, conservatoire de musique... car sinon sur quelle base programmer des cours ? Beaucoup de créneaux sont programmés à partir de 16 h 30, comment faire alors quand la classe se termine à 16 h 15 ou 16 h 30, que l'enfant est en dehors de l'école 10 minutes plus tard, et qu'il faut se déplacer à pied, en bus ou en voiture dans Issy les Moulineaux à une heure où le trafic est dense ?

- améliorer le temps du midi en l'augmentant sensiblement. Les effectifs présents à la cantine ont progressé de 10% en trois ans, de 23% en 5 ans !! Les horaires décidés il y a quelques années doivent être revus. 75% des enfants scolarisés déjeunent le midi à la cantine. Ce taux est en progression constante. Il faut donner du temps aux enseignants, aux animateurs pour pouvoir organiser correctement le temps du midi, mais également pour que les enfants puissent se détendre avant d'attaquer l'après-midi.

- faciliter la gestion des accueils péri-scolaires, et du temps du midi.

Sur la base de cette réflexion, la FCPE, c'est-à-dire, tous les élus et adhérents de la ville, propose à la ville et à l'IEJ de mettre en place des horaires harmonisés. Cette décision devra passer en conseil d'école, et Monsieur le Maire pourra ensuite valider ce souhait de modification.

Nous proposons deux options :

1/ ouvrir toutes les écoles à 8 h 30 (en permettant une dépose en classes maternelles jusqu'à 8 h 45), une pause méridienne de 1 h 45 (11 h 45—13 h 30) et une fin de journée à 16 h 15 pour toutes les écoles

2/ ouvrir toutes les écoles à 8 h 30 (en permettant une dépose en classes maternelles jusqu'à 8 h 45), une pause méridienne de 2 h 00 (11 h 30—13 h 30) et une fin de journée à 16 h 30 pour toutes les écoles

Le temps du midi sera augmenté de 15 ou 30 minutes, permettant ainsi aux parents qui récupèrent leurs enfants le midi de pouvoir déjeuner sans trop de stress, et de permettre aux cantines d'organiser le ou les services avec plus de sérénité.

Nous défendrons cette harmonisation auprès de la Ville mais aussi du Clavim, de l'OMS, et du Conservatoire afin que les cours et les activités soient cadrés sur les nouveaux horaires scolaires.

Ce choix nous semblant important, nous vous proposons de vous exprimer sur les deux options proposées. Pour cela, découpez le coupon ci-dessous et remettez le à l'un de vos élus FCPE de votre école qui nous le transmettra ou glissez le dans la boîte aux lettres FCPE. Vous pouvez également réagir à notre adresse mél : fcpe.issy@laposte.net. Nous attendons vos réponses avant les vacances de Noël. Les résultats seront affichés début janvier dans les panneaux de notre association, présents à l'entrée de tous les établissements.

Nicolas MOREAU

Vice-Président chargé des Primaires



Coupon à découper et à remettre à votre correspondant ou à glisser dans la boîte aux lettres FCPE de votre école

Nom : Adresse :

Ecole(s) fréquentée(s) par votre(vos) enfant(s) :

Nombre d'enfants scolarisés en élémentaire

Je suis favorable défavorable à l'harmonisation des horaires sur la ville

Je suis favorable défavorable à l'allongement du temps du midi

Je préfère l'option 1 l'option 2

Je rencontre des difficultés à pratiquer des activités après l'école : OUI NON

